

Communiqué de presse - 06/05/2021

VÉLOS / MOBILITÉS DOUCES

LA ROCHE-SUR-YON LABELLISÉE « 3 VÉLOS » PAR LE TOUR DE FRANCE



Le vélo à La Roche-sur-Yon
CHIFFRES CLEFS

Environ **90 KM** d'aménagements cyclables

Les prochains aménagements significatifs
600 m de bandes cyclables entre le bas de la rue De Gaulle et la rue Pompidou et **1 km de voie verte** pour relier le lycée nature et le quartier du Bourg-sous-La Roche vont être aménagés à partir de cet été.

29 BOX À VÉLOS installés sur les communes de l'agglomération et **1 PARC À VÉLOS COLLECTIF** à la gare (30 places)

300 VAE (vélos à assistance électriques) et **70 VÉLOS CLASSIQUES** en location à la Maison du Vélo

Dans le cadre de sa campagne « L'Avenir à Vélo », le Tour de France a lancé cette année le label « Ville à Vélo du Tour de France » dans le but d'encourager toutes les initiatives prises par les communes en faveur de la bicyclette au quotidien. Candidate de cette première édition, La Roche-sur-Yon a obtenu la labellisation « 3 vélos » dans la catégorie « villes moyennes ». Elle est la seule ville en Vendée et en région Pays de la Loire à avoir obtenu ce niveau.

Les points forts de La Roche-sur-Yon

Dans son analyse, l'équipe du label a notamment souligné la volonté de la Ville de développer une mobilité cyclable sur son territoire, à travers plusieurs dispositifs :

- La **réalisation d'aménagements cyclables sécurisés** sur certains grands axes et la mise en place d'**une Charte des Espaces Publics** pour assurer une cohérence d'aménagement sur le territoire, dont les infrastructures cyclables ;
- Une **délégation « mobilité douce »** portée par une élue et la création d'un **comité d'aménagement** composé d'élus, d'association d'usagers, d'habitants et de techniciens **pour la réalisation d'un plan vélo** pour la ville afin de développer les modes doux au quotidien (trajets domicile-travail), sécuriser les déplacements des usagers du cycle et permettre le stationnement des vélos ;
- Les dispositifs liés à l'accompagnement à la mobilité comme **l'apprentissage du vélo par les enfants et la remise en selle pour les adultes**, une **aide à l'achat** de différents types de vélos ou encore la **location de cycles** en moyenne et longue durée.
- Le **soutien au tissu associatif local (La Roche Vendée Cyclisme)** pour le développement du vélo utilitaire et sportif, notamment à travers la création d'une **maison du vélo** et d'une **école du vélo sportif**.

Le label

La candidature au label était ouverte à toutes les collectivités ayant accueilli au moins une fois le Tour de France depuis sa création en 1903. 4 niveaux de labellisation ont été définis selon des critères listés avec des experts de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) et susceptibles de prendre en compte les spécificités des grandes villes comme des communes rurales. 80 villes ont été candidates pour cette première édition du label.

Pour rappel, La Roche-sur-Yon avait accueilli en 2018 la présentation des équipes et l'arrivée de la deuxième étape du Tour de France.